



**Compte rendu COPIL NATURA 2000 (Visioconférence)
Site FR 7200699 « Grottes du Trou noir »
du 18 décembre 2020 – Bilan d'activité 2020**

Membres participants :

- Madame Martine LOPEZ, Maire de Saint-Martin-du-Puy.
- Le Groupe Chiroptère d'Aquitaine.
- Madame Sophie EYHERABIDE, Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.
- Monsieur Quentin DILASSER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Laurent COURAU, Chambre d'agriculture de la Gironde
- Madame Manon DANIAU, Co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Structure excusée :

- Monsieur SUZANNE, Sous-Préfet de Langon.
- Monsieur Alexandre DUMAITRE, Direction Régionale de l'Écologie, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine.
- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 18 décembre 2020 en visioconférence, sous la présidence de Madame Sophie EYHERABIDE, représentante de Monsieur le Sous-Préfet de Langon, excusé.

Madame EYHERABIDE adresse un message de bienvenue aux membres participants rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). La présentation est téléchargeable sur le serveur du CEN dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<https://cloud.cen-nouvelle-aquitaine.org/index.php/apps/files/?dir=/NATURA%202000/GROTTE%20DU%20TROU%20NOIR&openfile=34732>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Monsieur DILASSER (CEN Nouvelle-Aquitaine) rappelle que le DOCOB a été validé en 2008. L'année 2020, objet de ce COPIL, marque la première année de la troisième phase d'animation. Cette année particulière a été marquée par la crise sanitaire qui impacte le plan d'intervention.

De plus, il est important de souligner l'intérêt du partenariat entre le CEN NA et la Chambre d'agriculture de la Gironde dans le cadre du groupement pour la co-animation du site ainsi que l'implication des partenaires techniques, comme le Groupe Chiroptère d'Aquitaine, dans la mise en place de certaines actions.

Par ailleurs, l'animation Natura 2000 sur le site de Villegouge s'inscrit aussi dans une démarche plus large de maîtrise d'usage et foncière menée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, et grâce au soutien de nos partenaires financiers et techniques, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, l'antenne Gironde du CEN NA développe une approche foncière et partenariale en articulation et en complémentarité notamment avec le site Natura 2000 de Villegouge.

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des grottes du Trou noir qui couvre 178,8 ha sur les communes de Saint-Martin-du-Puy et Saint-Martin-De-Lerm et permet la conservation de cinq espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

- **Présentation de la troisième tranche d'animation 2019-2023**

L'animation est portée par l'Etat (DDTM 33). Elle est déléguée par un marché public auprès du groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Le CEN NA a désigné Pascal TARTARY comme animateur du site. Il s'occupe des relations avec les partenaires, des études d'incidences et des expertises spécifiques sur les habitats et les espèces naturelles.

La Chambre d'agriculture de la Gironde a nommé Manon DANIAU comme co-animatrice du site. Elle a en charge les relations avec le monde agricole et les expertises agro-écologiques dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques.

- **Actions entreprises en 2020**

- Réalisation d'une notice de gestion. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Il sert de base pour une réflexion de mise en œuvre d'actions de gestion sur le site. En 2020, le CEN NA et Chambre d'agriculture ont démarché sept exploitations. A l'heure actuelle, seul un domaine a donné une réponse positive pour bénéficier de cette expertise. Les conclusions seront connues dans le courant du premier semestre 2021.
- Charte Natura 2000. Aucun nouveau contractant à la charte n'a été enregistré en 2020. Le nombre de contractants est de deux depuis le début de l'animation en 2010. Ces chartes sont arrivées à échéance en 2018, nous invitons les signataires de l'époque à revenir vers nous s'ils le souhaitent pour renouveler leur engagement.

Tableau I : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000

| Bénéficiaire | Période | Commune | Milieu concerné | Activité concerné | Surface (ha) |
|----------------------|-----------|---------|-----------------|------------------------|--------------|
| Association 1 | 2013-2018 | - | - | Activité spéléologique | - |
| Association 2 | 2013-2018 | - | - | Activité naturaliste | - |

- Mesures agro-environnementales et climatiques. Une enquête auprès des principaux agriculteurs du site est en cours de finalisation pour savoir si un projet agro-environnemental et climatique pourrait être monté lors de la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune. Ce projet permettrait aux agriculteurs de bénéficier d'aide en contrepartie de la modification de leurs pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces du site.
- Etude d'incidence : Aucun nouveau projet n'a été soumis à ce régime en 2020.

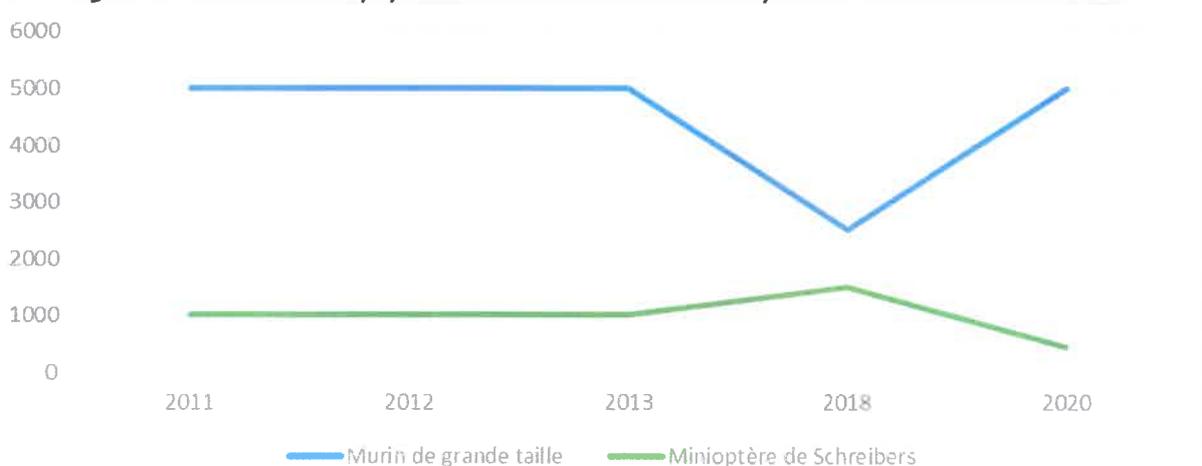
Tableau II : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

| Identifiant | Procédure | Objet | Surface | % de la surface du site | Avis du service instructeur |
|-------------|------------------------|--|-------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Projet 2 | Déclaration simplifiée | Construction d'une maison individuelle | 80 m ² | ≈ 0% | Favorables |
| Projet 1 | Déclaration simplifiée | Retournement de prairie | 7 ha | 3,9 % | Favorable suite aux adaptations |

- **Suivi des populations de chauves-souris en période de mise-bas**

Cette action de suivi est menée par le Groupe Chiroptère d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. **Ce suivi montre une baisse généralisée du nombre de juvéniles de minioptères de Schreibers (courbe verte) durant ces neuf dernières années. Il est plus compliqué de définir une tendance pour les murins de grande taille (grand et petit murin), les populations de ces espèces varient peu.** L'évolution de la population du minioptère est jugée préoccupante puisque les effectifs ont été divisés par deux sur cette même période. L'évolution des effectifs observée sur le site est similaire à l'évolution des effectifs au niveau national. La perte des habitats naturels de chasse et la perte de biomasse alimentaire pourraient être des facteurs explicatifs (MNHN, 2020).

Figure 1 : Evolution des populations de chauves-souris en période de mise-bas sur le site



- **Communication et sensibilisation**

Une nouvelle page internet du site Natura 2000 va voir le jour. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques :

- une page d'accueil avec des actualités ;
- une page de présentation de la démarche Natura 2000 à différentes échelles géographiques ;
- une page de présentation du site avec une cartographie et la liste des espèces ;
- une page dédiée aux outils de gestion avec les contrats Natura 2000, les mesures agro-environnementales et la charte ;
- une présentation des évaluations des études d'incidence ;
- un formulaire de contact ;
- une rubrique spécifique de téléchargement des principaux documents de la vie du site.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site suivant : <https://grotte-trou-noir.fr/>

Ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Il sera opérationnel dans quelques jours.

- **Présentation du programme d'animation foncière du CEN NA sur le site**

Le CEN Nouvelle-Aquitaine présente la démarche d'animation foncière qu'il conduit sur le site dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette démarche se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire et support de projets agro-environnementaux pour la gestion des sites. Ce point pourrait représenter une perspective fédératrice en 2021 avec les partenaires locaux en appui de l'animation du site et des objectifs Natura 2000 de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

- **Programme d'action et perspectives pour 2021 :**

- Prise de contact élargie auprès de toutes les collectivités du site.
- Poursuite des démarches de diagnostic d'exploitation (MAEC/Charte).
- Poursuite des démarches de diagnostic parcellaire (Contrat Natura 2000/Charte).
- Propositions de contractualisation (Charte/Contrat).
- Appui aux démarches du territoire (SCOT, PLU, etc.).
- Réflexion sur la nécessité de connaître d'autres groupes sur le site (Libellules, mammifères semi-aquatique, etc.).
- Réalisation d'animation foncière sur les secteurs identifiés en articulation avec l'animation du site (dans le cadre de la démarche foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine).

- **Relevé de décisions**

Le bilan d'animation 2020 est validé.

Le programme 2021 est validé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,
ou son représentant



